ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides-soignants

Question écrite n° 90996

Texte de la question

M. Lucien Degauchy attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des aides-soignants. Leur statut de collaborateurs des infirmiers reste mal défini et ils sont de plus en plus souvent amenés à pratiquer des gestes qui ne relèvent pas toujours de leurs compétences. Cette transformation de leurs tâches est flagrante au vu de l'augmentation de notre population qui vieillit; ils peuvent ainsi être amenés à changer des transfusions ou des poches. Face à leurs inquiétudes, il lui demande si elle envisage de réétudier le rôle exact de l'aide-soignant dans la chaîne des personnels de santé et de le faire évoluer en fonction des demandes de notre société.

Texte de la réponse

On constate aujourd'hui une forte évolution des besoins de la population notamment liés au vieillissement, des pratiques professionnelles, des techniques et des lieux d'exercice. Ainsi, dix ans après la réingénierie du métier et de la formation d'aide-soignant, un nouveau travail d'actualisation des métiers d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture a été lancé sous l'égide de la Direction générale de l'offre de soins. Un groupe de travail associant les représentants des organisations professionnelles d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture, d'infirmières et de cadres de santé, le conseil national de l'ordre infirmier, le conseil national de l'ordre des médecins, les organisations syndicales siégeant au haut conseil des professions paramédicales et les fédérations d'employeurs, a débuté la réflexion en mai 2015. Les travaux ont pour objet d'explorer les contours des métiers dans une démarche prospective et d'identifier les facteurs d'évolution influençant l'exercice afin de faire évoluer les référentiels métiers et adapter la formation. Les travaux devraient aboutir au cours de l'année 2017

Données clés

Auteur : M. Lucien Degauchy
Circonscription : Oise (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 90996
Rubrique : Professions de santé
Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 10 novembre 2015, page 8112
Réponse publiée au JO le : 30 août 2016, page 7637